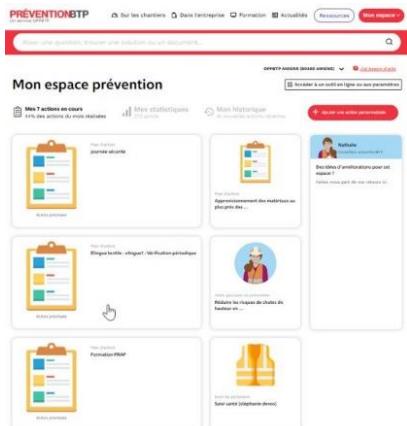


### « Mon espace prévention » : l'OPPBTP lance un nouvel outil pour piloter la prévention de l'entreprise au quotidien



Afin de mobiliser massivement les entreprises du BTP en prévention, l'OPPBTP s'appuie sur les atouts du digital en leur proposant des outils simples, efficaces et gratuits. Deux ans après le lancement de sa nouvelle plateforme [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr), l'organisme fait encore évoluer son service aux entreprises à travers un nouvel espace prévention. Disponible gratuitement pour toutes les entreprises ayant un compte, « Mon espace prévention » s'enrichit de nouvelles fonctionnalités. Il permet aux entreprises de piloter leur prévention en autonomie et en toute sérénité à travers un espace sécurisé et personnel. Celui-ci dispose d'une collection d'outils en ligne adaptés au BTP, d'un coach pour être guidé pas à pas et d'un tableau de bord pour suivre sa progression.

#### La digitalisation, priorité renouvelée avec le plan @Horizon2025 de l'OPPBTP

Dès 2015, l'OPPBTP a décelé le potentiel du digital pour permettre d'engager facilement les actions de prévention et offrir aux professionnels un accompagnement personnalisé. A nouveau, dans son plan stratégique quinquennal @Horizon2025, l'organisme en a fait l'un des cinq programmes prioritaires. L'objectif est d'offrir une assistance technique et des parcours de prévention à toutes les entreprises grâce au digital, complémentaires de la présence terrain.

Ainsi, après avoir réinventé son site internet en 2021, puis lancé en 2022 l'application « Check chantier » pour accompagner les professionnels jusque sur le terrain, l'OPPBTP poursuit sa lancée avec « Mon espace prévention ».

#### Un outil indispensable pour piloter la prévention de l'entreprise au quotidien

L'espace prévention du site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) fait peau neuve pour aider les professionnels du BTP à suivre pas à pas les actions utiles à mettre en place et les motiver à agir davantage pour progresser. Accessible gratuitement après avoir créé un compte, ce nouvel espace sécurisé et personnel permet de gérer toutes les actions de prévention de façon simple et ludique, grâce à une expérience utilisateur largement repensée. Un système de points récompense l'utilisateur à chaque action de prévention réalisée, formation suivie, contenu consulté ou outil en ligne utilisé, toujours dans l'objectif d'inciter à passer à l'action.

De nouvelles fonctionnalités sont disponibles :

- **Des outils adaptés au BTP pour réaliser un plan d'action complet en prévention**, et ce quel que soit le niveau du professionnel en prévention. Celui-ci pourra par exemple démarrer son Document Unique et son plan d'action, réaliser son PPSPS, créer un livret d'accueil pour les salariés de l'entreprise ou encore programmer les vérifications de ses équipements avec l'outil Suivi de matériel.
- **Un tableau de bord en temps réel**, organisé en trois onglets principaux :

- « **Mes actions en cours** » permet de suivre toutes les actions de prévention en cours.
  - « **Mes statistiques** » offre une vue d'ensemble sur la progression de l'utilisateur en prévention. Il y retrouve les points qu'il a déjà obtenus et peut comparer son niveau en prévention avec d'autres entreprises de son secteur d'activité.
  - « **Mon historique** » permet de retrouver dans le détail toutes les actions déjà réalisées, en digital comme sur le terrain. Il est également possible d'éditer un bilan annuel de prévention.
- **La coach virtuelle Nathalie, qui guide, encourage, conseille et félicite l'utilisateur à travers toutes ses actions de prévention.** A sa première connexion, elle invite l'utilisateur à réaliser un test. En fonction du résultat, l'entreprise entre dans un parcours en prévention à suivre. Ce parcours est adapté à l'entreprise, et pour chaque action à réaliser, Nathalie propose deux outils d'aide à la réalisation de l'action.



« *Permettre d'engager facilement des actions de prévention et bénéficier d'un accompagnement personnalisé, tel est l'objectif majeur que l'OPPBTP compte atteindre grâce au digital. Avec « Mon espace prévention » nous combinons une personnalisation avancée du parcours utilisateur et les outils du marketing relationnel pour créer une relation unique avec chaque professionnel. Nous l'incitons à passer à l'action et lui permettons de progresser à son rythme en lui proposant des outils, documents et services adaptés à sa situation. Ce suivi individualisé est particulièrement utile dans le cadre de l'attention particulière que nous portons aux TPE, pour lesquelles le digital représente souvent le seul accompagnement possible.* » commente Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.

## À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentielle et distancielles :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation** 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).

